

Fait conformément à l'Acte 10 & 11 Vict. chap. 49. Recenseur.

Table with 3 columns: RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MOULINS, MANUFACTURES, Etc., MISE DE CAPITAL, FORCE MOTRICE, PRODUCTION, Etc.; Nombre des personnes qui y sont généralement employées; OBSERVATIONS GÉNÉRALES PAR LE RECENSEUR.

RECENSEMENT PERSONNEL, District de Recensement, No 1 de la paroisse St. Didace

Table with 8 columns: NOMS DES PERSONNES DANS LA MAISON; PROFESSION, ETAT OU OCCUPATION; LIEU DE NAISSANCE; RELIGION; RESIDENCE SI ELLE EST HORS DES LIMITES; Age au jour anniversaire de naissance suivant; SEXE (Hommes, Femmes).